

**DIVERSIFIEZ
LE POTENTIEL
DE PERFORMANCE
DE VOTRE CONTRAT
D'ASSURANCE VIE OU
DE CAPITALISATION**

**Ananké
Mai 2021**

Support en unités de compte dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, d'une durée de 8 ans maximum, à compter du 25 mai 2021.

Titre de créance émis par Citigroup Global Markets Funding Luxembourg S.C.A. présentant un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et à l'échéance.

Offre à durée limitée. Commercialisation du 2 janvier au 30 avril 2021, pouvant être clôturée sans préavis.

Code ISIN : FR00140009S4

Communication à caractère promotionnel.

Assuré d'avancer



Ananké Mai 2021



Ananké Mai 2021 est un support temporaire en unités de compte. Il vous permet de bénéficier d'un gain conditionnel de 3 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ pour chaque année écoulée si l'indice Euro Stoxx 50[®] est stable ou en hausse en année 2, 4, 6 ou 8 par rapport à son niveau initial.

À l'échéance finale des 8 ans⁽³⁾ :

- deux gains de 3 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ sont sécurisés sans conditions en cas de baisse⁽⁴⁾ de l'indice par rapport à son niveau initial.
- le capital est protégé à hauteur de 100 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ jusqu'à une baisse⁽⁴⁾ de l'indice de 45 % par rapport à son niveau initial.

Le cours de clôture de l'indice Euro Stoxx 50[®] à sa date d'observation initiale, le 25 mai 2021, est enregistré comme son niveau initial.

Il existe un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et en cas de baisse⁽⁴⁾ de l'indice de plus de 45 % par rapport à son niveau initial à l'échéance finale⁽³⁾.

La valeur de ce support dépend notamment de l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50[®], indice représentatif du marché actions de la zone euro.

Ce support est proposé au sein des contrats d'assurance vie multisupports Gan Patrimoine Stratégies, Patrimoine Stratégies Vie et Gan Patrimoine Evolution, et du contrat de capitalisation Gan Patrimoine Capitalisation.

Ce support est un instrument de diversification ne pouvant constituer l'intégralité du portefeuille d'investissement.

+ AVANTAGES

- **Un gain de 3 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ par année écoulée** depuis la date d'observation initiale, si l'indice Euro Stoxx 50[®] est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial aux dates d'observation anticipée ou finale⁽³⁾.
- **Une échéance anticipée automatique** si l'indice Euro Stoxx 50[®] est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial à l'une des dates d'observation anticipée⁽⁵⁾ en année 2, 4 ou 6.
- **Effet mémoire** : si les conditions de versement du gain de 3 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ sont déclenchées, le gain sera enregistré au titre de l'année en cours, et également pour chacune des années précédentes.
- **Deux gains de 3 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ sont sécurisés sans conditions, à l'échéance finale⁽³⁾, en cas de baisse⁽⁴⁾ de l'indice par rapport à son niveau initial.**
- **Une protection du capital à l'échéance finale⁽³⁾** dès lors qu'à la date d'observation finale⁽³⁾, l'indice Euro Stoxx 50[®] n'est pas en baisse de plus de 45 % par rapport à son niveau initial.

- INCONVÉNIENTS

- **Un gain plafonné à 3 % brut⁽¹⁾⁽²⁾ par année écoulée** depuis la date d'observation initiale, même si la performance de l'indice Euro Stoxx 50[®] est supérieure.
- **Les dividendes éventuellement versés par les actions composant l'indice Euro Stoxx 50[®] ne sont pas réinvestis et ne bénéficient donc pas à sa performance.** Cette performance résulte donc en un rendement moindre qu'une performance dividendes réinvestis.
- **L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée de son investissement** qui peut varier de 2 à 8 ans.
- **Les gains annuels éventuellement enregistrés ne sont pas capitalisés.**
- **Il existe un risque de perte partielle ou totale en capital :**
 - en cas de sortie⁽⁷⁾ (rachat, arbitrage ou décès) avant l'échéance finale⁽³⁾ ;
 - à l'échéance finale⁽³⁾, si le 18 mai 2029 l'indice Euro Stoxx 50[®] est en baisse⁽⁴⁾ de plus de 45 % par rapport à son niveau initial. En conséquence, le rendement de Ananké Mai 2021 à l'échéance finale⁽³⁾ est très sensible à une faible variation de l'indice autour du seuil de - 45 % ;
 - ou, en cas de faillite, de défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou de mise en résolution de ce dernier.

FACTEURS DE RISQUES

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section « Facteurs de risques » présentée dans le Prospectus du support et la section « Risques » dans les Conditions Définitives d'Émission⁽⁶⁾. Ces risques sont notamment :

Risque de perte partielle ou totale en capital - L'investisseur doit être conscient qu'il est exposé à ce risque en cours de vie et à l'échéance finale⁽³⁾ :

- lors de toute sortie anticipée⁽⁷⁾ (rachat, arbitrage ou décès) qui se fera aux conditions de marché ;
- à l'échéance finale⁽³⁾, lorsque l'indice est en baisse de plus de 45 % par rapport à son niveau initial.

Risque de contrepartie - L'investisseur supporte le risque de faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule (se reporter à la rubrique « Fiche Technique » de ce document) ou mise en résolution de ce dernier qui peut entraîner la perte partielle ou totale du montant investi. Conformément à la réglementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (« bail-in »), en cas de défaillance probable ou certaine du Garant, l'investisseur est susceptible de ne pas recouvrer, le cas échéant, la totalité ou partie du montant qui est dû

par le Garant au titre de la Garantie ou l'investisseur peut être susceptible de recevoir, le cas échéant, tout autre instrument financier émis par le Garant (ou toute autre entité) en remplacement du montant qui est dû dans le cadre des titres de créance émis par l'Émetteur.

Risque de marché - Le support peut connaître à tout moment d'importantes fluctuations de cours (en raison notamment de l'évolution du prix du (ou des) instrument(s) sous-jacent(s) et des taux d'intérêt), pouvant aboutir dans certains cas à la perte totale du montant investi.

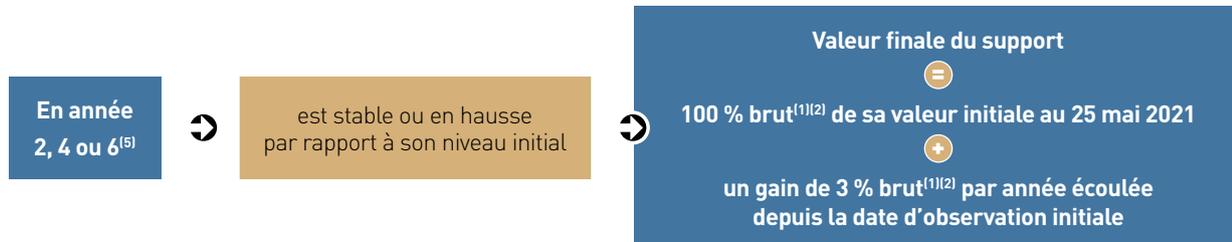
Risque de liquidité - Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du support, voire le rendre totalement illiquide, ce qui peut entraîner sa vente impossible et engendrer la perte partielle ou totale du montant investi.

(1), (2), (3), (4), (5), (6), (7) Merci de vous référer aux renvois présents en page suivante.

► Principales caractéristiques

UN GAIN CONDITIONNEL DE 3 % BRUT⁽¹⁾⁽²⁾ PAR ANNÉE ÉCOULÉE (EFFET MÉMOIRE) EN CAS D'ÉCHÉANCE ANTICIPÉE AUTOMATIQUE

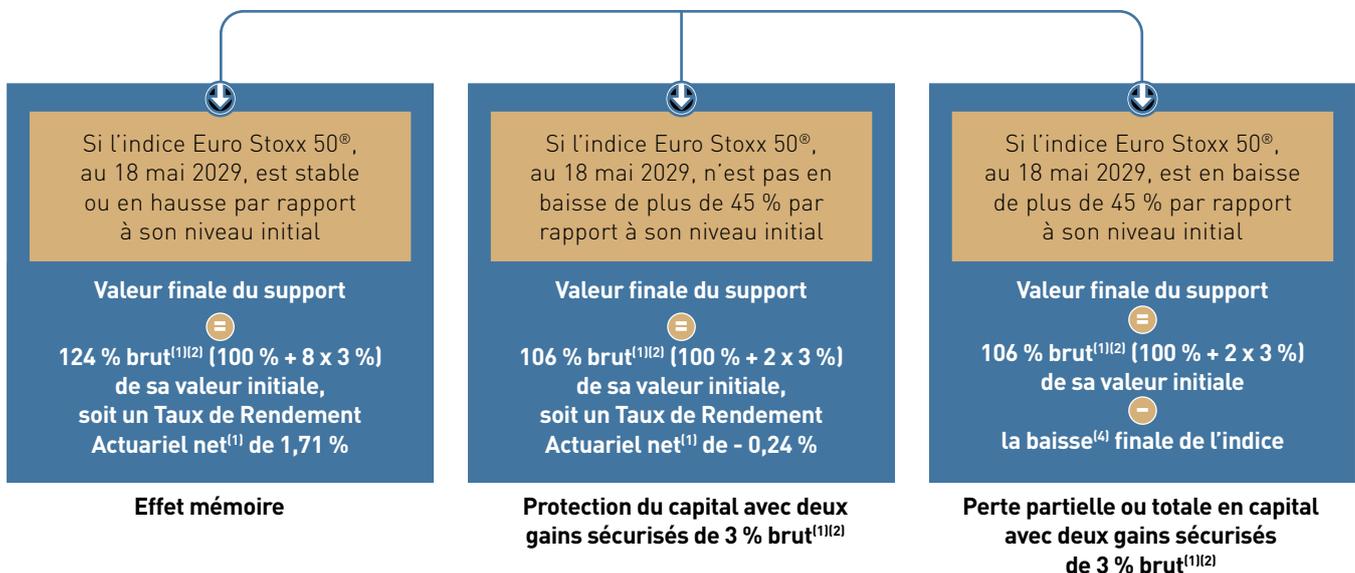
Ananké Mai 2021 prend fin par anticipation si l'indice Euro Stoxx 50[®] :



Le Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ (après déduction des frais de gestion selon votre contrat), en cas d'échéance anticipée automatique, est de : 1,86 % la 2^{ème} année ; 1,83 % la 4^{ème} année et 1,78 % la 6^{ème} année.

QUEL POTENTIEL DE PERFORMANCE À L'ÉCHÉANCE FINALE DU 18 JUIN 2029 ?

En l'absence d'échéance anticipée automatique, Ananké Mai 2021 atteint l'échéance finale⁽³⁾, l'indice est observé une dernière fois, le 18 mai 2029 : trois situations sont alors possibles.



(1) Hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou mise en résolution de ce dernier. Le Taux de Rendement Actuariel net est calculé depuis la date d'observation initiale (25 mai 2021) jusqu'à la date d'échéance correspondante, pour les versements réalisés entre le 2 janvier et le 30 avril 2021.

(2) Hors frais de gestion du contrat.

(3) La date d'échéance finale est le 18 juin 2029.

(4) La baisse de l'indice est l'écart entre ses niveaux à la date d'observation initiale (25 mai 2021) et à la date d'observation finale (18 mai 2029), exprimée en pourcentage de son niveau initial.

(5) Les dates d'observation anticipée sont : 19 mai 2023 (année 2), 19 mai 2025 (année 4), 18 mai 2027 (année 6) et la date d'observation finale est le 18 mai 2029 (année 8).

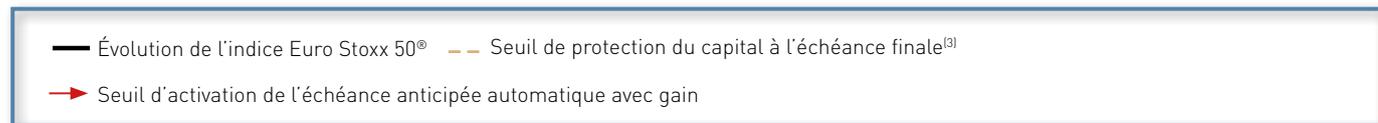
(6) Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique « Avertissement Final » de ce document, paragraphe « Disponibilité de la documentation du support ».

(7) L'investissement sur ce support étant recommandé sur une durée de 8 ans, une pénalité de 3,50 % du montant désinvesti est applicable pour toute sortie anticipée (hors dénouement du contrat par rachat total ou décès) avant son échéance finale.

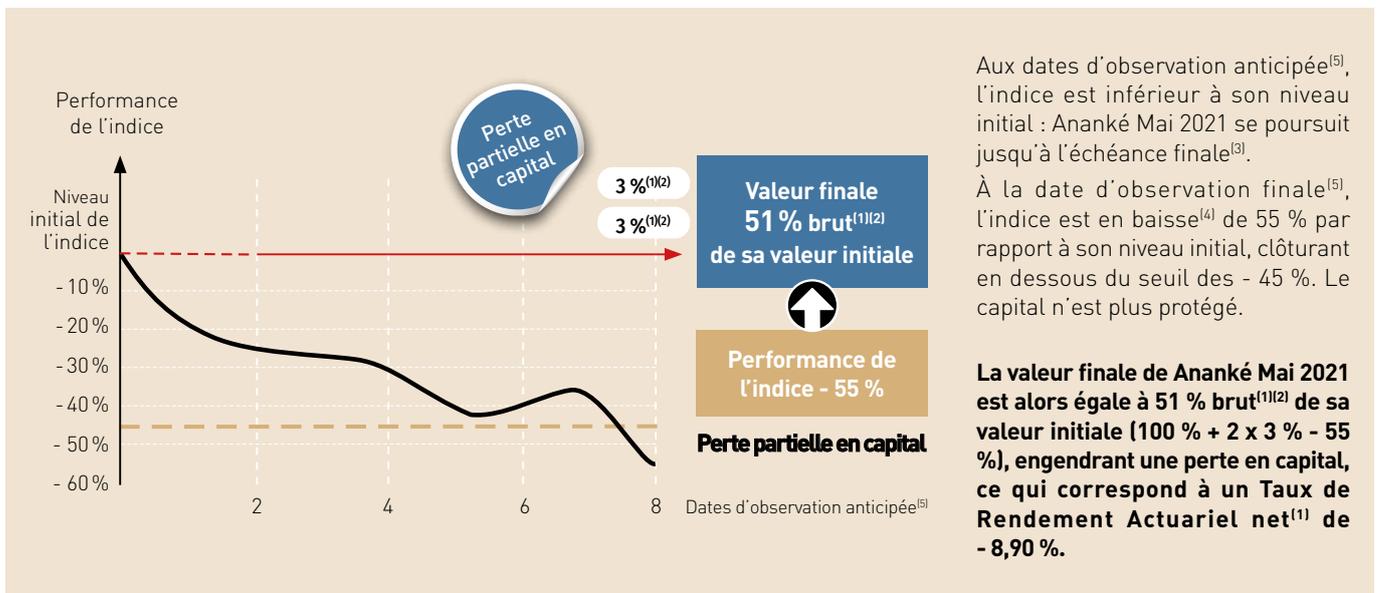
L'Assureur Groupama Gan Vie s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Tant en cours de vie du support qu'à son échéance finale, le 18 juin 2029, la valeur de l'unité de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

Scénarios de marché - Exemples

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du support. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs et ne sauraient constituer en aucune manière une offre commerciale.



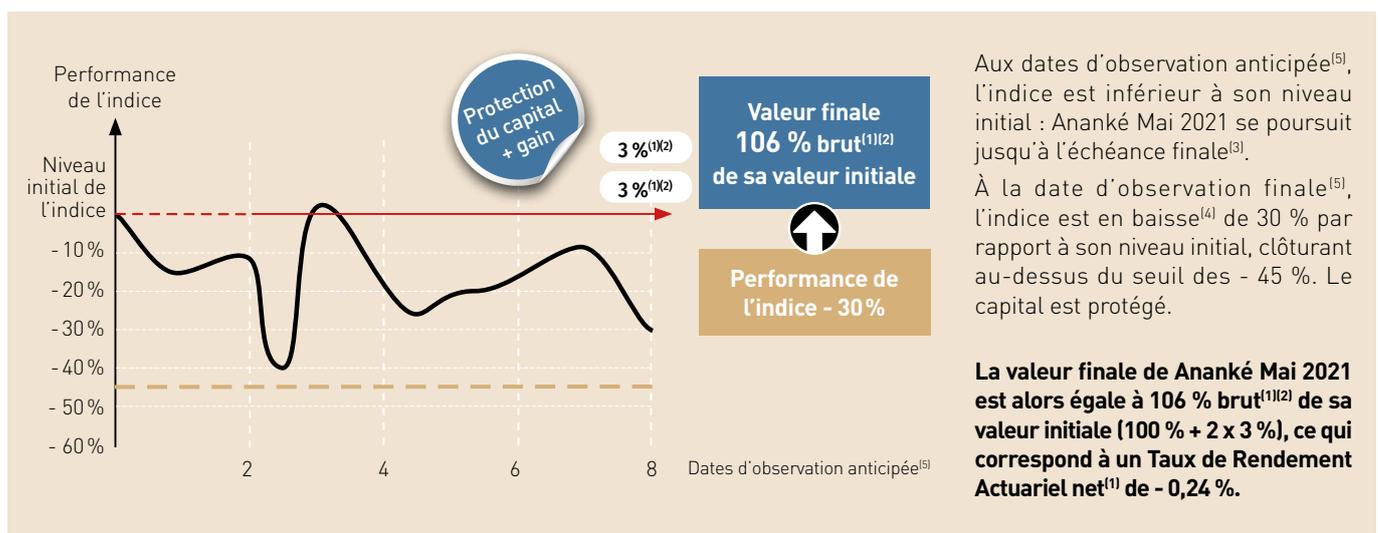
SCÉNARIO DÉFAVORABLE : UNE PERTE EN CAPITAL À L'ÉCHÉANCE FINALE⁽³⁾



Pour un investissement direct dans l'indice, le Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ serait de - 10,30 %.

Dans le cas le plus défavorable où l'indice serait inférieur à son niveau initial à toutes les dates d'observation anticipée⁽⁵⁾ et serait en baisse de 100 % à la date d'observation finale⁽⁵⁾, le montant initialement investi serait intégralement perdu.

SCÉNARIO INTERMÉDIAIRE : UNE PROTECTION DU CAPITAL À L'ÉCHÉANCE FINALE⁽³⁾



Pour un investissement direct dans l'indice, le Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ serait de - 5,25 %.

(1) Hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou mise en résolution de ce dernier. Le Taux de Rendement Actuariel net est calculé depuis la date d'observation initiale (25 mai 2021) jusqu'à la date d'échéance correspondante, pour les versements réalisés entre le 2 janvier et le 30 avril 2021.

(2) Hors frais de gestion du contrat.

(3) La date d'échéance finale est le 18 juin 2029.

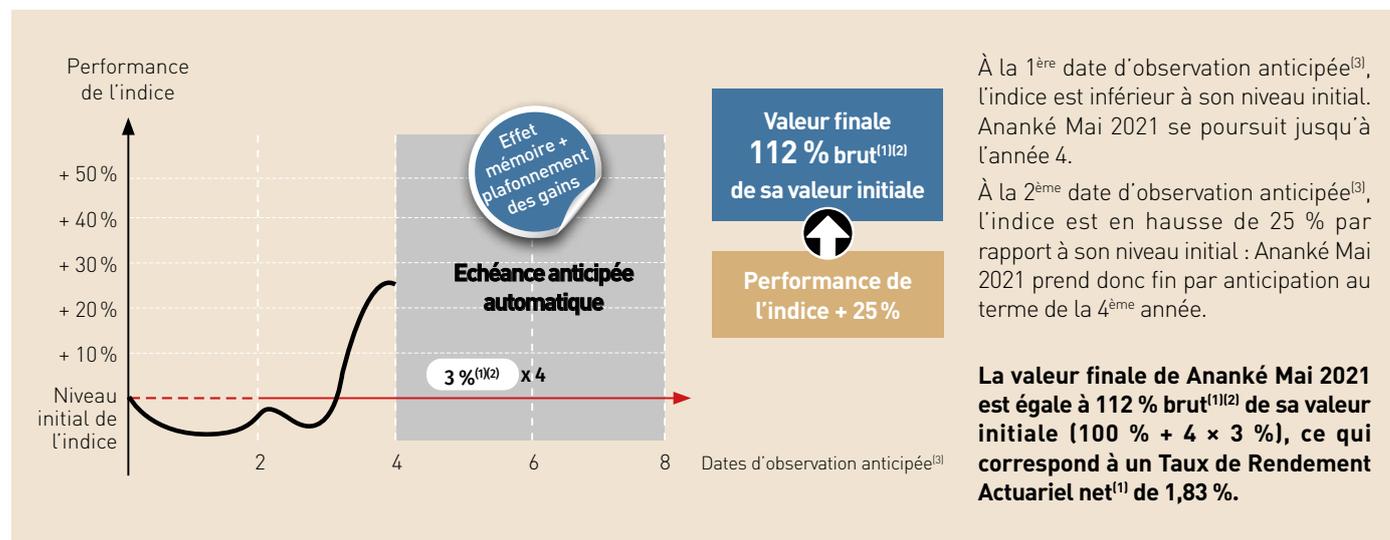
(4) La baisse de l'indice est l'écart entre ses niveaux à la date d'observation initiale (25 mai 2021) et à la date d'observation finale (18 mai 2029), exprimée en pourcentage de son niveau initial.

(5) Les dates d'observation anticipée sont : 19 mai 2023 (année 2), 19 mai 2025 (année 4), 18 mai 2027 (année 6) et la date d'observation finale est le 18 mai 2029 (année 8).

— Évolution de l'indice Euro Stoxx 50®

→ Seuil d'activation de l'échéance anticipée automatique avec gain

► SCÉNARIO FAVORABLE : UN EFFET MÉMOIRE ET UN GAIN EN CAPITAL EN CAS D'ÉCHÉANCE ANTICIPÉE AUTOMATIQUE



Pour un investissement direct dans l'indice, le Taux de Rendement Actuariel net⁽¹⁾ serait de 4,62 %.

ÉVOLUTION DE L'INDICE EURO STOXX 50® (DIVIDENDES NON RÉINVESTIS)

Les données relatives aux performances et/ou simulations de performances historiques ont trait ou se réfèrent à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.



(1) Hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multirisques, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou mise en résolution de ce dernier. Le Taux de Rendement Actuariel net est calculé depuis la date d'observation initiale (25 mai 2021) jusqu'à la date d'échéance correspondante, pour les versements réalisés entre le 2 janvier et le 30 avril 2021.

(2) Hors frais de gestion du contrat.

(3) Les dates d'observation anticipée sont : 19 mai 2023 (année 2), 19 mai 2025 (année 4), 18 mai 2027 (année 6) et la date d'observation finale est le 18 mai 2029 (année 8).

► Fiche technique

Instrument financier : Titre de créance de droit anglais présentant un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie et à l'échéance.

Émetteur : Citigroup Global Markets Funding Luxembourg S.C.A. (Standard & Poor's A+ / Fitch A+, au 21 octobre 2020). Ces notations ne sauraient ni être une garantie de solvabilité de l'Émetteur, ni constituer un argument de souscription au support. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment.

Garant de la formule : Citigroup Global Markets Limited (Standard & Poor's A+ / Moody's A1 / Fitch A+, au 21 octobre 2020). Ces notations ne sauraient ni être une garantie de solvabilité du Garant, ni constituer un argument de souscription au support. Les agences de notation peuvent les modifier à tout moment. Bien que le support soit garanti par Citigroup Global Markets Limited, le support présente un risque de perte en capital à hauteur de l'intégralité de la baisse enregistrée par l'indice.

Code ISIN : FR00140009S4

Devise : EUR

Sous-jacent : Indice Euro Stoxx 50® (code Bloomberg : SX5E Index ; code ISIN : EU0009658145)

Cotation : Bourse de Luxembourg

Valorisation : Hebdomadaire (le vendredi)

Double valorisation : Une double valorisation du titre de créance sera assurée, tous les quinze jours, par Refinitiv qui est une société indépendante financièrement de Citigroup.

Marché secondaire : Citigroup Global Markets Europe, qui fournit la liquidité, offrira un prix d'achat sur demande, sous réserve (i) de l'existence de conditions de marchés anormales, et/ou (ii) de considérations légales, réglementaires ou autres, ou (iii) de la situation financière de Citigroup Global Markets Europe ou un de ses affiliés, dans chacun des cas tel que déterminé de bonne foi par Citigroup Global Markets Europe. Dans ce contexte et en fonction de la proximité du seuil de protection du capital, Citigroup Global Markets Europe anticipe que la fourchette achat-vente indicative attendue, dans les conditions normales de marché, est au maximum de 1 %, sous réserve de son droit de modifier à tout moment le montant de cette fourchette (se reporter à la rubrique «Rachat par CGME ou dénouement anticipé du support » de l'avertissement final).

Commissions de distribution : Des commissions relatives à cette transaction ont été réglées par Citigroup à l'Assureur. Le montant maximum des commissions de distribution est équivalent à 1 % par an du montant de l'émission, sur la base de la durée maximale du support. Ces commissions sont incluses dans le prix de souscription.

Montant maximum de l'émission : 30 millions d'euros

Valeur nominale : 1 000 euros

Garantie du capital : Pas de garantie du capital, ni en cours de vie ni à l'échéance finale.

Période de commercialisation : Du 2 janvier au 30 avril 2021

Prix de souscription : Il progressera de façon constante, de 995,50 euros le 8 janvier 2021 à 1 000 euros le 25 mai 2021.

Date d'émission du support : 8 janvier 2021

Date d'observation initiale de l'indice : 25 mai 2021

Dates d'observation anticipée de l'indice : 19 mai 2023, 19 mai 2025, 18 mai 2027.

Dates d'échéance anticipée : 19 juin 2023, 19 juin 2025, 17 juin 2027.

Date d'observation finale de l'indice : 18 mai 2029

Date d'échéance finale : 18 juin 2029

Niveau initial : Niveau de clôture de l'indice à la date d'observation initiale de l'indice

Valeur finale⁽¹⁾ du support en unités de compte à l'une des dates d'échéance anticipée : Si à l'une des 3 dates d'observation anticipée, l'indice Euro Stoxx 50® est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial du 25 mai 2021, le support prend fin à la date d'échéance anticipée correspondante. Sa valeur finale est alors égale à 100 % de sa valeur initiale augmentée d'un gain de 3 % brut⁽¹⁾ par année écoulée depuis la date d'observation initiale.

Valeur finale⁽¹⁾ du support en unités de compte à la date d'échéance finale : Dans le cas où le support dure jusqu'à l'échéance finale, sa valeur finale est alors égale à :

- 124 % brut⁽¹⁾ de sa valeur initiale si, à la date d'observation finale, l'indice est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial ;
- ou 100 % brut⁽¹⁾ + deux gains sécurisés de 3 % brut⁽¹⁾, soit 106 % brut⁽¹⁾ de sa valeur initiale si, à la date d'observation finale, l'indice n'est pas en baisse de plus de 45 % par rapport à son niveau initial ;
- ou 100 % brut⁽¹⁾ + deux gains sécurisés de 3 % brut⁽¹⁾, soit 106 % brut⁽¹⁾ de sa valeur initiale diminuée de la baisse finale de l'indice (exprimée en pourcentage de son niveau à la date d'observation initiale) si, à la date d'observation finale, l'indice est en baisse de plus de 45 % par rapport à son niveau initial, ce qui correspond à une perte partielle ou totale en capital.

(1) Performance brute depuis la date d'observation initiale du 25 mai 2021, ne tenant pas compte des frais sur versement, des frais de gestion du contrat, du coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie, de la fiscalité et des prélèvements sociaux applicables et conditionnée par l'absence de faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et/ou du Garant de la formule ou la mise en résolution de ce dernier. Toute sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (notamment du niveau et de la volatilité de l'indice Euro Stoxx 50®, des taux d'intérêt et du risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque de perte en capital. Une pénalité de 3,50 % du montant désinvesti est applicable pour toute sortie anticipée (hors dénouement du contrat par rachat total ou décès) avant son échéance définitive.

▶ Avertissement final

Avant tout investissement dans ce support, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques.

Le présent document est un document non contractuel et non réglementaire à caractère publicitaire, il est destiné à être distribué dans le cadre d'un placement privé exclusivement et de ce fait n'a pas été soumis à l'Autorité des Marchés Financiers.

Une information complète sur le support, notamment ses facteurs de risques inhérents au titre de créance, ne peut être obtenue qu'en lisant le Prospectus de Base et les Conditions Définitives.

Aucune entité de Citigroup ne saurait être considérée comme fournissant un conseil en investissement ou un conseil d'ordre juridique, fiscal ou comptable. Ces dernières ne peuvent être tenues responsables des conséquences financières, juridiques, fiscales ou autre résultant d'un investissement direct ou indirect dans le produit.

Disponibilité du Prospectus - La documentation juridique du produit qui en décrit l'intégralité des modalités est composée des Conditions Définitives (Issue Terms) rédigées dans le cadre du Prospectus de Base (tel que complété ou modifié par des suppléments). Ce dernier a fait l'objet d'un certificat d'approbation de la part de la Central Bank of Ireland («CBI») et a été notifié à l'Autorité des Marchés Financiers. L'approbation du Prospectus de Base par la CBI ne doit pas être considérée comme un avis favorable de la part de la CBI sur le produit. Le Prospectus de Base et ses Suppléments ainsi que les Conditions Définitives sont disponibles sur la page <https://fr.citigroup.com/FR00140009S4>. Ces documents sont également disponibles gratuitement auprès de Citigroup Global Markets Europe AG («CGME »).

Disponibilité du document d'informations clés - La dernière version du document d'informations clés (KID) relatif à ce produit peut être consultée et téléchargée à l'adresse <https://www.regxchange.com/trades/kid?id=FR00140009S4&lang=FR&jurisdiction=FR>.

Commercialisation dans le cadre du contrat d'assurance vie ou de capitalisation - L'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l'Instrument Financier) est un actif représentatif de l'une des unités de compte du contrat d'assurance vie ou de capitalisation (ci-après le Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation). Ce document décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières de l'Instrument Financier en tant qu'unité de compte du Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Il ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'Assurance Vie ou de Capitalisation. Il ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou un acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'Instrument Financier qui ne peut être diffusé directement ou indirectement dans le public qu'en conformité avec les dispositions des articles L. 411-1 et suivants du Code monétaire et financier.

Agrément - Citigroup Global Markets Limited («CGML») est une société autorisée par la Prudential Regulation Authority et régulée par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority et a son siège social au 33 Canada Square, Canary Wharf, Londres E14 5LB. CGME est une société autorisée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BAFIN) et a son siège social au Reuterweg 16, 60323 Francfort (Main), Allemagne. Citi, Citigroup sont des marques déposées de Citigroup Inc ou de ses filiales utilisées et déposées dans le monde entier © tous droits réservés - 2020.

Événements exceptionnels affectant les sous-jacents : ajustement, substitution, remboursement ou résiliation anticipée - Afin de prendre en compte les conséquences sur le support de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du support, la documentation relative au support prévoit des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, le remboursement anticipé du support. Ces éléments peuvent entraîner une perte en capital sur le support.

Garantie de la formule - Le produit bénéficie d'une garantie de CGML

(le « Garant »). Le paiement à la date convenue de toute somme due par l'Émetteur au titre du produit est garanti par le Garant. En conséquence, l'investisseur supporte un risque de crédit sur le Garant.

Restrictions générales de vente - Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à investir dans ce support.

Frais, fiscalité et prélèvements sociaux applicables au contrat d'assurance - L'ensemble des données est présenté hors commission de souscription et/ou frais d'entrée, de rachat, d'arbitrage et de gestion liés au contrat d'assurance vie, de capitalisation ou d'épargne retraite et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables audit contrat. Il est précisé que l'Assureur d'une part, l'Émetteur et le Garant de la formule d'autre part, sont des entités juridiques distinctes. La période de commercialisation du produit étant limitée dans le temps, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de mise à jour des informations qui y figurent à l'issue de cette période.

Information sur les données et/ou chiffres provenant de sources externes - L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, CGME et ses affiliés n'assument aucune responsabilité à cet égard.

Données de marché - Les éléments du présent document relatifs aux données de marché sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier. Les données pourraient être corrigées a posteriori si elles se révélaient erronées.

Rachat par CGME ou dénouement anticipé du support - CGME prévoit dans des conditions normales de marché, de fournir un prix d'achat et de vente pour ce support sur un intervalle de temps régulier. Seul CGME est le fournisseur de liquidité de ce support. Cependant, CGME ne s'engage pas à fournir de la liquidité par la communication de prix d'achat et de vente de ce support, et n'est soumis à aucune obligation légale de fournir de tels prix. L'investisseur potentiel ne doit pas s'appuyer sur sa capacité à vendre ce support à une date particulière ou à un prix particulier. Dans certaines situations de marché, pendant lesquelles CGME n'est pas capable de conclure des opérations de couverture, la fourchette achat-vente de 1 % peut être temporairement augmentée, afin de limiter les risques économiques de CGME.

Avertissement relatif à l'indice - L'indice mentionné dans le présent document (l'indice) n'est ni parrainé, ni approuvé, ni vendu par Citigroup Global Markets Europe ou ses affiliés qui n'assumeront aucune responsabilité à ce titre. L'indice Euro Stoxx 50® ainsi que ses marques ont la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse et/ou ses concédants, et sont utilisés dans le cadre de licences. STOXX et ses concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les Instruments Financiers basés sur l'indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des supports ou services basés sur l'indice. Les investisseurs souhaitant de plus amples informations sont invités à consulter le site www.qontigo.com/francais.

Conflits d'intérêts - CGME, CGML ou ses affiliées, filiales et participations, collaborateurs ou clients peuvent soit avoir un intérêt, soit détenir ou acquérir des informations sur tout instrument financier, indice ou marché mentionné dans ce document qui pourrait engendrer un conflit d'intérêt potentiel ou avéré. Cela peut impliquer des activités telles que la négociation, la détention ou l'activité de teneur de marché, ou la prestation de services financiers ou de conseil sur tout produit, instruments financiers, indice ou marché mentionné dans ce document.

Restrictions permanentes de vente aux États-Unis d'Amérique - Les titres décrits aux présentes qui sont désignés comme des titres avec restriction permanente ne peuvent à aucun moment, être la propriété légale ou effective d'une « U.S. Person » (au sens défini dans la Régulation S) et par voie de conséquence, sont offerts et vendus hors des États-Unis à des personnes qui ne sont pas des ressortissants des États-Unis, sur le fondement de la Régulation S.

DES SERVICES PERSONNALISÉS POUR UNE GESTION RÉACTIVE DE VOTRE CONTRAT

Vous disposez d'un espace client sécurisé sur **ganpatrimoine.fr** permettant d'accéder **gratuitement à de nombreuses fonctionnalités** 24h/24 et 7j/7 pour :

- **Consulter le détail de vos contrats :**
vos relevés de situation trimestriels, vos lettres d'information.
- **Effectuer des opérations de gestion :**
des versements libres et programmés, des arbitrages pour modifier la répartition de votre épargne entre les supports.
- **Suivre l'actualité "En direct des marchés" :**
pour vous informer sur les caractéristiques générales des OPCVM commercialisés au sein de votre contrat (valeur liquidative, performances, DICI, prospectus, etc.) :
 - simuler le calcul de leur performance sur la période de votre choix ;
 - comparer la performance entre plusieurs fonds ;
 - créer un compte afin de suivre la performance des fonds sélectionnés ;
 - créer des alertes email sur les OPCVM qui vous intéressent ; afin d'être informé en cas de plus ou moins-value.
- **Recevoir une information régulière sur une allocation précise d'actifs :**
 - pour vous accompagner dans vos choix d'investissement dans différentes unités de compte regroupées par thèmes ou "bouquets" ;
 - pour faciliter la diversification de vos investissements.

Votre conseiller

Gan Patrimoine

Filiale de Groupama Assurances Mutuelles
Société Anonyme d'intermédiation en
assurance au capital de 8 220 690 euros –
RCS Lille 457 504 694 - APE : 6622Z
Siège social : 150, rue d'Athènes - CS 30022
59777 EURALILLE

N° d'immatriculation 09 051 780

www.orias.fr

Mandataire exclusif de Groupama Gan Vie et de
ses filiales

Tél. : 09 69 32 20 60 (appel non surtaxé)

contact@ganpatrimoine.fr

www.ganpatrimoine.fr

Groupama Gan Vie

Société anonyme au capital de 1 371 100 605
euros – RCS Paris 340 427 616 – APE : 6511Z
Siège social : 8-10, rue d'Astorg – 75008 Paris

Entreprises régies par le Code des assurances

Réf. 777-052021 – Conception graphique :
Citigroup – Crédit photo : Getty.

Gan Patrimoine participe à la protection
de l'environnement en sélectionnant des
imprimeurs référencés « Imprim'Vert »
ainsi que des papiers issus de forêts gérées
durablement.



Assuré d'avancer

ganpatrimoine.fr